

**Enjeu** : comment contribuer à ce que les habitants s'approprient le territoire sur lequel ils vivent afin que la communauté progresse dans « le vivre ensemble » ?

**Constats visuels :**

L'environnement que nous fréquentons est dégradé :

- état des rues des villes et villages
- déchets sur le bord des routes
- dégradation des espaces verts publics
- tags divers sur les bâtiments
- mobiliers urbains malmenés
- paysages non mis en valeur, voire dégradés
- campagne décevante
- etc.

Les habitants vivent dans un environnement urbain et rural souvent déplaisant.

Diverses causes du désintérêt des populations pour leur territoire :

- mobilité des populations (20% de renouvellement sur 5 ans à Sénart)
- concentration de l'habitat et manque d'emploi sur place : cité « dortoir »
- sous effectifs des services de voiries
- etc.

Le projet de territoire devrait permettre de le revaloriser afin de motiver les habitants à son amélioration.

Cette revalorisation devrait comporter plusieurs axes ; rendre les territoires plus attrayants, c'est-à-dire redonner aux habitants la possibilité de bénéficier de la campagne et de ses paysages :

- **L'agriculture et l'urbanisme ne doivent plus être concurrents mais partenaires** : aujourd'hui, les espaces cultivés ne sont pas destinés, pour la plupart, à « nourrir » la ville, mais sont utilisés dans un mode spéculatif basé sur l'évolution du prix mondial des céréales. Les deux modes ne sont pas incompatibles, mais doivent pouvoir s'interconnecter ; de nombreux exemples sont maintenant mis en œuvre et souvent présentés.
- **Les paysages doivent être remis au cœur des campagnes** : remplacer l'exploitant agricole par le « paysan », véritable artisan du paysage. La préservation de la biodiversité et la diminution des intrants par une arboriculture et une agroforesterie raisonnées doivent être réfléchies en commun et mises en œuvre. Retrouver les haies champêtres dans les vastes étendues céréalières : les territoires du Grand Paris Sud doivent relever ce défi à l'exemple du domaine de la Bergerie de Villarceaux (cf. dans les domaines de Courance plus près).
- **« L'agriculture sur mon territoire, ça m'intéresse : parlons-en ! »** : l'habitant, sur son territoire doit pouvoir se mobiliser pour que son espace soit géré et partagé : aujourd'hui, l'exploitant agricole sème, traite, re traite et retraite encore, puis récolte sous le regard inquiet de l'habitant. C'est en respirant que celui-ci sait qu'un traitement est en cours : engrais ? pesticide ? Sans réponse. Un minimum de respect mutuel, permet de comprendre pourquoi il est nécessaire de moissonner jusque très tard dans la nuit, ou pourquoi il est nécessaire de s'abstenir de traiter par vent important.
- **Des zones « tampon » entre les parties urbanisées et les cultures intensives** : une arboriculture fruitière douce en bordure des zones urbanisées peut-être un exemple de rencontre et de lien social entre les populations agricoles et urbaines.



## **Gestion des eaux de « ruissellement » et des eaux « usées » :**

- **Les récentes inondations de début juin ont montré les faiblesses de certains territoires.** Cependant, l'information n'a pas forcément bien circulé, même si la mobilisation des municipalités a pu être exemplaire. Les territoires sont maintenant riches d'un « vécu ». Ce phénomène, lié au dérèglement climatique, va sans doute se reproduire. Aujourd'hui, l'arbre des causes n'a pas été porté à la connaissance de la population, et aucune ébauche de solution n'a été exposée. Le projet de territoire doit s'emparer de cette question tant du point de vue de la gestion de crise, que de la méthode pour trouver les solutions, et surtout les exposer clairement à la population.
- **Pollution de l'étang du Follet à Cesson :** en septembre 2015, l'étang du Follet recevait 13.000m<sup>3</sup> d'eaux usées provenant du Sud de Sénart. Le système de relevage de Cesson gare, permettant de renvoyer les eaux chargées vers la station de traitement de Boissettes, est tombé en panne provoquant une catastrophe écologique qui a duré plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Bien que la presse locale en ait fait témoignage, la population n'est à ce jour, toujours pas informée des suites données. Le système de relevage ayant été submergé pendant les inondations de début juin, il a été à nouveau hors d'usage pendant plusieurs jours, ce qui laisse penser que le territoire a été victime d'une nouvelle pollution, cette fois, sans aucune information aux populations.
- **Des bassins de rétention sous dimensionnés :** il est très connu que les bassins artificiels de Sénart, en particulier celui du Follet, ont été calculés trop courts. Dans les années 2000, des études complémentaires ont été conduites, entre autres, par l'Association des Riverains du ru de Balory, exposant cette situation de risque. Il est important de remettre à jour ces analyses, en raison des importants travaux d'urbanisation qui ont été conduits depuis, entraînant des imperméabilisations supplémentaires très importantes.

**Un territoire propre et entretenu est attractif.** Le projet de territoire, ou plutôt des territoires, doit contribuer à cette attraction. Les populations sont beaucoup plus mobiles aujourd'hui ; l'employabilité des actifs en dépend ; la volatilité des emplois et des entreprises est à prendre en compte. Le maintien d'une population mobilisée sur son territoire dépend l'attractivité de celui-ci.

**« Je pense m'installer sur ce territoire, car je suis certain de pouvoir en partir sans problème (revendre rapidement mon logement) puisque je suis sur un territoire attractif ».**

## **Utiliser les études et analyses des territoires déjà élaborées dans le passé :**

De nombreux documents ont déjà contribué au fonctionnement du territoire :

- Le ScoT de Sénart a été le résultat de nombreux travaux dans le domaine, et certains territoires font encore référence à ce document, bien qu'il n'ait pu être validé.
- Les études sur l'hydrographie ont été nombreuses et les contributions de certaines associations citoyennes (par ex. l'Association des Riverains du ru de Balory – ARB) ont pu prouver, après les événements du début juin, que leurs conclusions étaient exactes.
- Les analyses territoriales de l'agriculture par des experts dans ce domaine (Agro Paristech) ont donné lieu à des documents construits en collaboration avec tous les acteurs du territoire et les habitants.

Cette documentation doit pouvoir être reprise et servir de base pour poursuivre le mieux vivre ensemble.